



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance du conseil du 2 février 2026, le **projet règlement no 465-26 décrétant une dépense de 10 244 905 \$ et un emprunt de 10 244 905 \$ pour la réalisation du projet d'assainissement des eaux usées du secteur Morisset-Station ;**

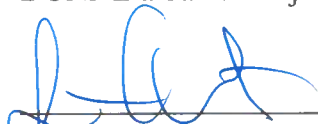
QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 2 février 2026 ;

QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 2 février 2026 ;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le 3 février 2026;

DONNÉ à Saint-Benjamin, ce **3 février 2026**.



Laurence Chabot
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Laurence Chabot, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, **le 3 février 2026** entre 16 h 00 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **3 février 2026**.



Laurence Chabot
Directrice générale et greffière-trésorière